19 Nivos an 2e
FRC 27217 + 27218
989.
Case FRC 23669

DISCOURS
DE PHILIPPEAUX,
A LA SÉANCE DES JACOBINS,
Le 16 nivos.

FRÈRES ET AMIS,

SERA-T-IL écrit dans l'histoire, que l'an II de la République française, après avoir châtié l'insolence des tyrans de l'Europe, et coupé toutes les têtes du monstre féodal, elle étoit encore trop foible pour réprimer ses ennemis domestiques, et venger l'assassinat de ses enfans? Le crime seroit-il donc aussi puissant sous le régime de la liberté que sous celui du despotisme? Que signifient ces misérables moyens avec lesquels on s'efforce d'atténuer mes dénonciations, en proscrivant ma personne? Ainsi, en juillet 1792, la cour du monarque conspirateur m'opprimoit pour avoir dénoncé ses turpitudes infames; ainsi la méthode des tyrans étoit de proscrire l'homme sensible et généreux, qui osoit lutter contre leurs attentats. Les méchans faisoient diffamer leur

THE NEWBERRY LIBRARY

984

victime avant de lui enfoncer le poignard. Citoyens ! gardez-vous de vous y méprendre ; les personnages ici doivent être bien caractérisés : je ne viens point prendre devant vous l'attitude d'un accusé qui se justifie, mais d'un accusateur qui attaque, qui pose des faits, qui offre des preuves aussi lumineuses que décisives, qui vous administrera pour témoignages sur chaque fait, tous les soldats et la population entière des départemens, où nul de vous ne pourroit pénétrer sans être glacé d'épouvante et d'horreur. J'ai mis sous vos yeux, dans une lettre imprimée, la série de ces faits lugubres, que j'ai plutôt affoiblis qu'exagérés. J'avois demandé, le premier brumaire, une commission pour les approfondir ; les coupables se jugeant eux-mêmes, l'ont étouffée dès sa naissance. Vous-mêmes, Citoyens, en avez établi une autre, je m'y suis présenté tous les jours ; je mettois le plus vif empressement à vous convaincre par son organe ; hé bien, elle est supprimée ! Citoyens, que me reste-t-il à faire maintenant, et qu'ont à faire mes antagonistes ? Ce qui me reste à faire, est de demander s'il existe en France une justice nationale contre les barbares qui ont fait assassiner *patriotiquement* 100,000 républicains ; qui ont couvert de désolation et de ruines dix départemens de la République (1). J'ai rempli, au surplus, tous les devoirs de l'honnête

(1) La Vendée, deux Sèvres, La Vienne, Indre et Loire, Maine et Loire, Loire inférieure, Isle et Vilaine, la Manche, La Mayenne, La Sarthe.

985.

homme, et les obligations du commissaire national. Je n'ai pas dû être témoin passif de toutes ces horreurs; ce n'étoit pas pour jouer un rôle aussi infame, que le peuple et la Convention elle-même m'avoient honoré de leur confiance. J'ai dû me pénétrer de la grandeur de ma mission, et m'en rendre digne : ma responsabilité morale étoit terrible; la voix publique m'eût accusé d'être un lâche ou un perfide, si, plus attentif à préserver mon individu qu'à sauver le peuple, j'eusse gardé un silence coupable sur les vérités affreuses que j'ai déférées à la vengeance des lois. Hé bien, j'ai donc fait un acte de civisme; j'ai donc rempli une obligation sacrée; et à ce titre, que dois-je mériter, quand j'ai pour juges des hommes équitables et des républicains? N'eussé-je raison que sur la moitié des faits, sur un seul même, je mériterois encore votre estime; car j'aurois fait au moins une dénonciation utile : et il est dans vos principes de regarder la dénonciation civique comme un acte de vertu. Mais que sera-ce, si je les prouve tous, comme j'en contracte l'obligation; si j'administre sur chacun d'eux des milliers de témoignages irrécusables? Je voudrois que la société toute entière pût se transporter sur chacun des théâtres où nos grands acteurs ont joué des rôles si atroces, et je lui dirois : prenez au hazard dix individus sur cent; si tous ne vous confirment pas la vérité de mes assertions, je consens à passer pour calomniateur, et à subir le supplice qu'on réserve

986.

aux méchans. Mais si tous vous attestent que, loin d'envenimer les griefs, j'en ai omis un grand nombre; que le patriotisme a été mon seul aiguillon, et la vérité mon unique boussole; quel est l'homme dont le cœur est assez dépravé, quel est le contre-révolutionnaire assez cinique pour former des vœux en faveur des coupables?

Maintenant je demande à mes antagonistes: Qu'avez-vous à faire, vous? de vous défendre avec autant de loyauté que j'en mets à vous accuser. Ce n'est pas avec les armes de l'intrigue et de l'artifice que vous devez me répondre; ce n'est pas avec une tactique ténébreuse, ni avec des pasquinades, ni avec des supercheries que vous prouverez votre innocence. Il faut en venir au fait. Etes-vous coupables, ou ne l'êtes-vous pas? Vous n'avez pas encore osé répondre, depuis deux mois que je vous provoque; vous me faites une guerre de Jésuites, vous remuez ciel et terre pour vous retrancher dans une récrimination odieuse, qui n'a servi, jusqu'à ce jour, qu'à vous confondre. Mais si j'eusse mérité vos imputations, pourquoi tardâtes-vous si long-temps à les mettre au jour? Avant que je devinsse votre accusateur, m'avoit-on jamais fait un seul reproche sur ma conduite politique? Pour faire partager aux Jacobins vos passions odieuses, vous m'imputez d'en avoir parlé avec mépris; mais si vous n'étiez pas de vils imposteurs, pourquoi êtes-vous restés deux mois sans révéler un fait si grave, lorsque j'avois irrité votre haîne; dans le fameux coupe-

gorge du 7 brumaire, en vous traitant de contre-révolutionnaires et de fripons ? A quel homme sensé prétendez-vous faire accroire une telle extravagance ? et quant à vos récriminations ultérieures, à qui persuaderez-vous que l'homme qui, après avoir conduit le tyran à l'échafaud, contribua si activement à l'immortelle révolution du 31 mai, dont les opinions et la conduite furent toujours à la hauteur des grands principes, soit devenu tout-à-coup un girondin ou un feuillant ? Allez dans les départemens que j'ai parcourus, depuis le 24 juin jusqu'au 10 octobre ? interrogez les sociétés populaires de ces départemens ? elles vous diront avec quelle chaleur j'électrisai les esprits abattus, et les enflammai de vénération pour les Jacobins et la Montagne ; elles vous diront que je fis une révolution dans chaque département, au milieu des poignards du fédéralisme ; que j'écrasai cette secte impie jusques dans Chartres même, quand elle étoit à l'apogée de son audace et de ses espérances ; que j'obtins le même succès dans la patrie de Vergniaud et Gorsas, et qu'en tous lieux je portai un zèle aussi brûlant qu'infatigable, pour faire abhorrer leurs maximes. Renoncez donc à votre système odieux de calomnie contre un homme qu'elle ne peut atteindre ; c'est votre justification que je demande : prouvez-moi que je me suis trompé, et vous verrez combien peu j'aime à chagriner mes frères ; mais jusques-là, comment osez-vous dire que j'exerce envers eux un acte d'oppression ? Est-il

donc si doux de troubler et empoisonner son existence, pour acquérir, en dernière analyse, le titre infame de calomniateur? Si vous ne m'accordez aucune vertu, supposez au moins que je ne suis pas le plus stupide des hommes. Et puis comment osez-vous vous ériger en juges d'une cause où vous êtes personnellement intéressés? Cette prétention ne viole-t-elle pas tous les principes? Depuis quand les accusés sont-ils montés sur le tribunal pour se juger eux-mêmes, sous la dictée de leurs passions et de leurs vengeances? Je vous rappelle à la pudeur publique, comme Marat y rappeloit sans cesse les complices de Dumouriez. Votre puissance et vos menaces ne m'en imposeront pas plus que les persécutions ministérielles de l'ancien régime. Quand on est sans ambition et sans reproche, qu'on a le témoignage de sa conscience, et qu'on ne craint pas la mort, on est plus fort, seul au milieu de tous les périls, que toutes les puissances ensemble. Ainsi donc, sachez une bonne fois que vous ne me ferez point trembler; que je vous attaquerai corps à corps, et que si vous me faites périr, ce crime, ajouté à tous les autres, ne fera que rendre votre condamnation plus certaine.

Et vous, Jacobins, frères et amis! connoissez une fois la faction liberticide, qui emploie tant de moyens tortueux pour vous subjuguer ou vous surprendre: vous avez horreur sans doute du piége infernal qu'elle vous préparoit, en voulant vous iden-

tifier à sa cause. Comment a-t-elle pu se flatter qu'avec votre voix elle parviendroit à étouffer la mienne? Est-ce dans le sanctuaire du patriotisme et au sein d'une société républicaine qu'on peut attendre une solidarité aussi scandaleuse? Non, c'est un crime de plus qu'ils ont osé commettre, et dont vous serez vous-mêmes les vengeurs. Il est temps que tous les voiles se déchirent, que les masques tombent, et que la République ne soit plus poignardée par les ambitieux hypocrites qui l'ont mise à deux doigts de sa perte.

LETTRE

DU 17 NIVOS,

A LA SOCIÉTÉ DES JACOBINS.

FRÈRES ET AMIS,

JE me suis présenté au milieu de vous, sur votre invitation fraternelle, pour y faire entendre la voix du patriotisme et de la vérité. L'intrigue et la super-

466
990

cherie ont été plus fortes que la justice ; les machines étoient préparées d'avance ; elles ont procuré la plus haute faveur aux apologistes du crime ; et quand j'ai voulu confondre leur mauvaise foi, des cris forcenés, des grincemens de rage m'ont assailli d'une manière scandaleuse. Il n'y a, dans cette tactique étrange, ni loyauté, ni pudeur : les bons Jacobins sont opprimés, puisqu'ils l'ont soufferte impunément, et que les commis de la guerre sont restés maîtres du champ de bataille. Mais par cela même, il ne me convient plus d'exposer le Représentant du peuple à de nouveaux outrages, quand on porte le délire jusqu'à voter des couronnes civiques en faveur des bourreaux de la patrie.

SALUT ET FRATERNITÉ,

PHILIPPEAUX.

De l'Imprimerie de DESENNE, rue des Moulins, près la rue neuve des Petits-Champs, n°. 25. 1793.